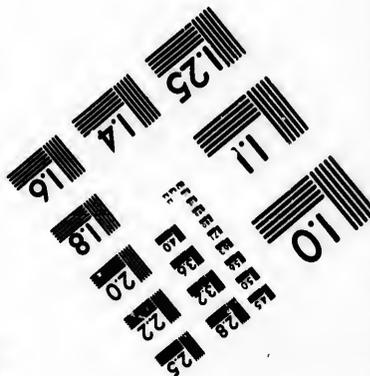
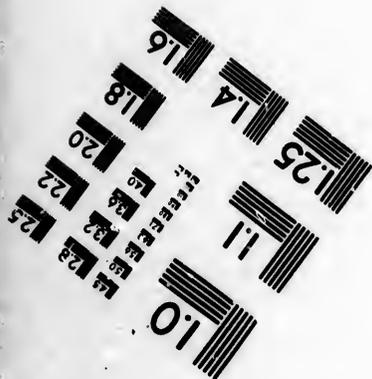
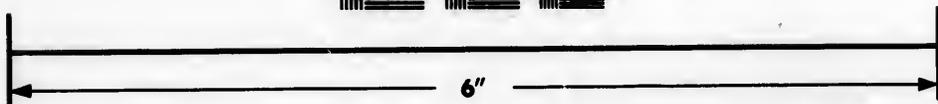
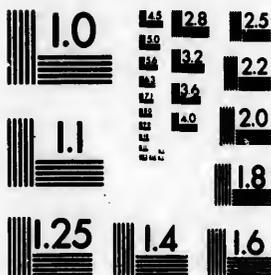


# IMAGE EVALUATION TEST TARGET (MT-3)



Photographic  
Sciences  
Corporation

23 WEST MAIN STREET  
WEBSTER, N.Y. 14580  
(716) 872-4503

**CIHM/ICMH  
Microfiche  
Series.**

**CIHM/ICMH  
Collection de  
microfiches.**



**Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques**

**© 1985**

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/  
Couverture de couleur
- Covers damaged/  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/  
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin/  
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la  
distorsion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from filming/  
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées  
lors d'une restauration apparaissent dans le texte,  
mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont  
pas été filmées.
- Additional comments:  
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages/  
Pages de couleur
- Pages damaged/  
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/  
Pages détachées
- Showthrough/  
Transparence
- Quality of print varies/  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary material/  
Comprend du matériel supplémentaire
- Only edition available/  
Seule édition disponible
- Pages wholly or partially obscured by errata  
slips, tissues, etc., have been refilmed to  
ensure the best possible image/  
Les pages totalement ou partiellement  
obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure,  
etc., ont été filmées à nouveau de façon à  
obtenir la meilleure image possible.

This item is filmed at the reduction ratio checked below/  
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

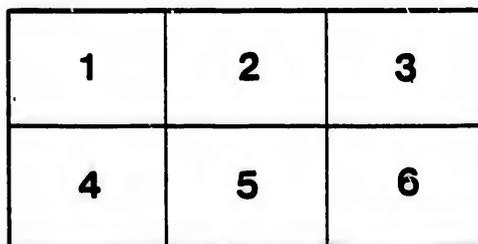
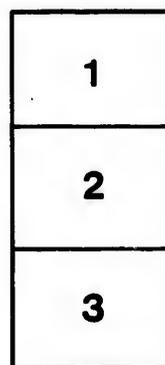
Seminary of Quebec  
Library

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol  $\rightarrow$  (meaning "CONTINUED"), or the symbol  $\nabla$  (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

Séminaire de Québec  
Bibliothèque

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole  $\rightarrow$  signifie "A SUIVRE", le symbole  $\nabla$  signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.

27 Oct 1847

271

## CIRCULAIRE

AV

### CLERGE DU DIOCESE DE MONTREAL.

Montréal, 27 Octobre, 1847.

MONSIEUR,

Pour votre direction dans le tribunal de la Pénitence, je m'empresse de vous transmettre la réponse que je viens de recevoir de la Sacrée Congrégation de la Propagande, à deux questions que je lui proposai pendant que j'étais à Rome:—

“Le soussigné, Evêque de Montréal, désirant faire suivre dans son Diocèse la saine morale et les saintes règles de l'Eglise, prie respectueusement Vos Eminences de vouloir bien lui donner la solution des cas suivants.

“Il existe dans le dit Diocèse de Montréal des sociétés secrètes. Pour en détourner les Fidèles confiés à ses soins, l'Evêque a publié le mandement ci-joint, afin de leur faire connaître les Constitutions des Souverains Pontifes contre de telles sociétés. Beaucoup d'associés ont été allarmés en entendant la lecture de cette Ordonnance. Ils ont représenté qu'à la vérité on les obligeait à garder le secret de la société, mais que ce secret se réduisait à ne jamais révéler les signes que se donnent les associés pour se connaître, et qu'ils n'étaient pas sous serment, mais sous promesse d'honneur.

“Que penser de ces sociétés? Sont-elles du nombre de celles que le St. Siège a anathématisées? Quelle conduite peut-on et doit-on tenir à l'égard des associés? Peuvent-ils approcher des Sacrements sans renoncer à ces sociétés?

Bibliothèque,  
Le Séminaire de Québec,  
3, rue de ...  
Québec 4

“L’art du Magnétisme s’exerce dans le dit Diocèse. Est-il criminel, quand on prétend savoir ce qui se passe dans les lieux fort éloignés, ou ce qui est tout-à-fait intérieur et caché dans le cœur ? Quand on s’en sert pour découvrir des voleurs ou malfaiteurs ? Quand on en fait usage pour assoupir les personnes à qui il faut faire l’amputation de quelques membres, afin de les rendre insensibles à la douleur ?”

“(Signé,) ✠ Ig. Ev. DE MONTREAL.”

FER. IV DIE 28 JULII, 1847.

In Congregatione Generali S. Romanæ, et Universalis Inquisitionis habita in Conventu S. Mariæ supra Minervam coram Emis. et Rmis. DD. Cardinalibus S. R. E., in tota Republica Christiana contra hæreticam pravitatem Inquisitoribus Gnlibus a S. Sede specialiter deputatis, audita relatione suprascripti supplicis libelli unâ cum DD. Consultorum voto ; iidem Emi. DD. decreverunt : quoad sectas clandestinas R. P. D. Epum. Marianopolitanum relate ad Literas Pastorales bene se gessisse. Relate ad quæsitâ, detur Decretum Fer. IV die 5 Augusti, 1846, prout sequitur.

DECRETUM.

Societates occultæ de quibus in Pontificiis Constitutionibus sermo est eæ omnes intelliguntur, quæ adversus Ecclesiam, vel gubernium sibi aliquid proponunt, exigant, vel non exigant a suis asseclis juramentum de secreto servando, et ad mentem—

Mens est quod laudatus Epus. moneatur per sacram Congregationem de Propaganda Fide, ut communicet tantum Confessariis hujus modi responsum, et caveat ab ejus publicatione.

Quoad Magnetismum pro nunc detur decretum Fer. III, loco IV, 23 Junii, 1840, prout sequitur.

DECRETUM.

Remoto omni errore, sortilegio, explicita aut implicita Dæmonis invocatione, usus magnetismi, nempe merus actus

adhibendi media physica aliunde licita, non est moraliter vetitus, dummodo non tendat ad finem illicitum, aut quomodolibet pravum. Applicatio autem principiorum, et mediorum pure physicorum ad res, et effectus vere supernaturales, ut physice explicantur, non est nisi deceptio omnino illicita, et hæreticalis.

Loco † Sigilli.

**ANGELUS ARGENTI,**  
S. Rom<sup>æ</sup> et Un<sup>iv</sup> Inq<sup>u</sup> Not<sup>us</sup>.

Je crois aussi devoir vous adresser copie d'une lettre que je reçois du Vice-Président du Conseil Central de Lyon pour l'OEuvre de la Propagation de la Foi :—

“Lyon, le 27 Septembre, 1847.

“MONSEIGNEUR,

“Nous venons avec confiance vous adresser l'expression  
“ d'un vœu, à la réalisation duquel nous attachons, et à  
“ juste titre, le plus haut prix.

“ Il y a dix ans, les conseils demandèrent à tous les  
“ Evêques et autres supérieurs des Missions qui étaient  
“ alors inscrites sur les listes de nos répartitions annuelles  
“ de faire célébrer une Messe, le 3 Novembre de chaque  
“ année, dans tous les lieux soumis à leur juridiction apos-  
“ tolique, pour le repos des âmes des associés et bienfai-  
“ teurs défunts de l'OEuvre de la Propagation de la Foi.

“ Cette grâce nous fut accordée, et nous ne doutons pas  
“ qu'elle n'ait été un précieux encouragement pour tous les  
“ fidèles agrégés à notre œuvre, en même temps qu'une  
“ des causes qui ont contribué à lui donner de nouveaux  
“ souscripteurs.

“ Mais parce que depuis cette époque, le nombre des Mis-  
“ sions récemment établies, ou de celles qui n'étaient point  
“ secourues alors par l'OEuvre de la Propagation de la Foi,  
“ a notablement augmenté, nous venons solliciter de leurs  
“ respectables supérieurs une faveur analogue à celle dont il  
“ vient d'être question, afin que le religieux tribut dont notre  
“ OEuvre jouit déjà, soit acquis désormais à tous ses asso-  
“ ciés et bienfaiteurs défunts, dans toutes les Missions, sans  
“ exception.

“ Nous osons donc vous prier, Monseigneur, si vous êtes  
“ au nombre des chefs de Missions qui ont déjà concédé à  
“ l'Œuvre l'insigne faveur dont nous venons de parler, de  
“ vouloir bien la regarder comme une concession perpé-  
“ tuelle, et si notre demande au contraire vous parvient  
“ pour la première fois, de ne pas vous refuser à l'accueil-  
“ lir et à l'exaucer.

“ Nous vous offrons par avance nos respectueux remer-  
“ ciments et l'hommage de la profonde vénération avec  
“ laquelle

“ Nous avons l'honneur d'être,

“ Monseigneur, de Votre Grandeur,

“ les très-humbles et très-obéissants serviteurs,

“ Pour le Conseil central, le Président,

“ (Signé,) TERRET,

“ Vice-Président.”

Comme le Diocèse a reçu de grands secours du dit Con-  
seil Central, et que ce serait d'ailleurs un encouragement  
pour les Fidèles de ce Diocèse que cette union de prières  
pour le repos des âmes des associés et bienfaiteurs défunts  
de l'Œuvre de la Propagation de la Foi, je vous invite à  
célébrer chaque année, le 3 Novembre, la Messe qui est  
l'objet de la dite Lettre. Comme de raison, nous en donne-  
rons l'exemple à la Cathédrale.

Je profite de l'occasion pour vous informer que la So-  
ciété de Tempérance, à Montréal, se propose de se mettre  
en rapport avec les Associations des Paroisses de la cam-  
pagne. Comme il est à espérer qu'il en résultera un très  
grand bien, je vous prie de vouloir bien favoriser ces rap-  
ports, en la manière qu'il vous sera proposé par le Conseil  
de l'association de cette ville.

Je suis bien cordialement,

Monsieur,

Votre très-humble et obéissant serviteur,

(Signé,)

✠ IG. EV. DE MONTREAL.

(Vraie Copie.)

  
Chan. Secrétaire.

